

# JOURNÉE EPS Sarthe

## 18 décembre 2025

Comme chaque année pendant les semaines de l'EPS, le SNEP 72 vous propose un stage de formation disciplinaire en EPS.

Cette année, suite aux nombreuses sollicitations, c'est l'APSA **Musculation en CA5** qui a été retenue.

Cette journée de l'EPS en Sarthe aura lieu le **jeudi 18 décembre 2025** de 9h à 16h30 dans la halle Pierre GAUBIN du SUAPS (Bd Charles Nicolle au Mans).  
Ce stage est ouvert à tous·tes les collègues, syndiqués·es ou non !

### **Déroulement de la journée :**

**9h/10h Accueil : Temps d'échanges**

**10h/12h pratique :**

**mettre l'élève en projet en construisant le « savoir s'entraîner » selon ses besoins, ses capacités et en toute sécurité.**

**(Réactivation/mise à jour des connaissances nécessaires en préparation physique)**

**12h/14h : Pause méridienne**

**14h/16h30 Pratique et bilan :**

**adaptations possibles aux élèves de collège à travers le « cross training »**

Pour t'inscrire dépose à ton secrétariat un mois à l'avance (**jusqu'au 18 novembre MAX**) l'autorisation d'absence ci-jointe.

Merci de bien vouloir nous **CONFIRMER** ta présence par retour de mail ([snep72@gmail.com](mailto:snep72@gmail.com)) en nous indiquant tes besoins et ton niveau de maîtrise dans l'activité support afin de répondre au mieux à tes attentes.

## DEMANDE DE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE (1)

Nom : Prénom :

Qualité : Établissement :

à Mme la Rectrice de l'Académie de Nantes  
S/C de Mme ou M. proviseur•/principal•e de :

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions prévues

- à l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 pour les fonctionnaires
- à l'article 2 de la loi 82.997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera le 18 décembre 2025 de 9h à 16h30 à :

<p><b>Le Mans</b> - Centre sportif Pierre Gaubin Boulevard Charles Nicolle 72085 Le Mans Cedex 09</p>
---

Il est organisé par le SNEP-FSU, sous l'égide du centre National de formation Syndicale de la F.S.U., organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29/12/99 publié au J.O. du 06/01/2001).

A ..... le .....

Signature

(1): A déposer au secrétariat de l'établissement ou du service concerné.  
(Voie hiérarchique)